



Compte-rendu synthétique **du Conseil de l'école doctorale Matisse** **du 11 octobre 2013**

Ordre du jour

- 1/ Prise en compte de la création de l'ENS Rennes dans l'organisation de Matisse
- 2/ Le doctorat européen
- 3/ Echange de points de vue à propos de la future communauté d'universités et d'établissements qui succèdera au PRES UEB et de la place de la formation doctorale en son sein
- 4/ Informations et questions diverses

Ont assisté à cette réunion (ou ont été représentés ou excusés)

Bachir Bekka, Jean-Marc Jézéquel, Éric Pottier, Lotfi Senhadji, Jean-Marie Bonnin, Dominique Dehay (représenté par Arnaud Guyader), Jean-François Hélard (excusé), Michel Hurfin, Bernard Jouga, Claude Labit (représenté par Olivier Dauteuil), Jérôme Pagès, Valentin Patilea, Michel Pierre (représenté par Pascal Mognol), Amar Kachenoura, Oussama Lazrak, Riham Nehmeh (excusée), Gwezheneg Robert (excusé), Hanan Salam (excusée), Tristan Vaccon, Cristina Gomila, Jean-Jacques Hennin (excusé), Patrick Potier, Guy Richard (excusé), Sylvain Barré (excusé), Pierre Cointe (excusé), Catherine Marque, Anne Philippe (excusée), César Viho (excusé), Jean-Marie Lion

Après un rapide tour de table de présentation le conseil examine les quatre points de l'ordre du jour dans l'ordre 4/, 1/, 2/ et 3/.

4/ Informations et questions diverses

Informations budgétaires (voir tableau en annexe) L'école doctorale bénéficie pour 2013 d'un budget initial de 37403 euros auquel il faut d'une part retirer 800 euros qui devait être remboursé à l'école doctorale VAS mais d'autre part ajouter 2617 euros verser par le CS de Rennes 1 pour financer la décharge de service pour la direction.

Les compléments de formation ont été moins nombreux que prévus. L'enveloppe financière dégagée a permis d'offrir plus de mobilités et d'anticiper des mobilités 2014.

Le budget se trouve théoriquement en léger déficit et l'école devra encore une fois emprunter à une école doctorale ou différer à janvier 2014 certains paiements.

Bilan des campagnes contrats MESR et ARED Les recrutements prévus à l'issue des concours de l'été ont permis de pourvoir l'intégralité des financements MESR obtenus en faisant appel parfois aux listes supplémentaires (1 demi-financement MAM a été transféré sur le concours ISA pour financer le premier candidat sur la liste supplémentaire, un nouvel appel a aussi été lancé suite au désistement du candidat retenu pour le contrat EST politique doctorale Rennes 1).

Matisse bénéficie de 32 ½ ARED et d'1 ARED complète. Les recrutements sont encore en cours (20 sur 33 sont finalisés et 13 sont en cours d'instruction).

Attribution des missions d'enseignement (Rennes 1, ENSAI, ENS Cachan, Agrocampus) Selon les informations transmises par ces établissements au moins 103 doctorants de Matisse bénéficieraient d'une mission d'enseignement (63 missions à Rennes 1 (dont 6 demi-missions pour des doctorants bénéficiant de contrats INRIA), 1 à Agrocampus, 8 à l'ENSAI, 16 à l'ENS Cachan, 12 à l'INSA). L'IRISA et le Centre Lebesgue participent financièrement. On compte aussi une mission de valorisation et une mission d'expertise. Cette année l'école doctorale a été sollicitée par Rennes 1 et l'ENSAI pour informer les doctorants de l'existence de missions d'enseignement.

Jean-Marie Bonnin précise que Telecom Bretagne attribue également des missions d'enseignement.

Organisation de la rentrée des doctorants de Matisse La réunion de rentrée a été fixée au 3 décembre à 16h15. L'école doctorale sollicite à nouveau les unités pour trouver un doctorant dans chacune d'elles qui ferait un exposé grand public de 10 minutes ou cours de cette réunion (4 à 5 exposés).

Amethis Ce logiciel de l'UEB n'est toujours pas opérationnel pour Matisse (6 ans après le lancement du projet) : les doctorants de l'ENS Cachan et de Supelec ne sont pas visibles et les labos de ceux de Agrocampus, de l'INSA et de Telecom Bretagne non plus par exemple. Le 8 octobre Matisse a demandé à l'UEB la création d'un module d'importation automatique des données des ED. La responsable du Collège Doctoral International de l'UEB a accueilli fraîchement cette demande contrairement au coresponsable de ce collège qui a marqué son soutien.

Aide à la mobilité (Rennes Métropole et Matisse) L'école doctorale a accordé cette année les aides à la mobilité suivantes :

Tekkouk Karim, IETR, 3200 euros
Hofmanova Martina, IRMAR, 1600 euros
Ben Trad Imène, IETR, 800 euros
Heulot Julien, IETR, 800 euros
Magassouba Aly, IRISA, 1600 euros
Khuat Quang Hai, IRISA, 2400 euros
Fux Vladimir, IRISA, 1000 euros
Seljan Josip, IETR, 4800 euros
Zulma Sandoval, LTSI, 2400 euros
Loubna Ghammam, IRMAR, 1600 euros

Total : 20200 euros pour plus de 25 mois de mobilité

L'IETR a ainsi bénéficié de 12 mois (pour 6 prévus initialement), l'IRISA et l'INRIA de 6 mois ¼ (pour 11 prévus initialement), l'IRMAR de 4 mois (pour 3 prévus initialement) et le LTSI de 3 mois (pour 2 prévus initialement).

Catherine Marque demande quelques explications sur le fonctionnement du dispositif.

Rennes Métropole qui a déjà accordé en juin 3 mois d'aide à la mobilité à GARET Gaëlle (centre INRIA) et à BOUZOUITA Meriam (IRISA) et 6 mois à YASSIN Mohamad (IRISA) ouvre un nouvel appel. L'équipe de direction de l'école doctorale classera les candidatures présélectionnées par les unités à partir du 18 octobre.

Compléments scientifiques et autres compléments Matisse Plusieurs compléments 2013-2014 sont déjà connus :

Compléments scientifiques en mathématiques Matisse-IRMAR-UFR Maths de Rennes 1-Centre Henri Lebesgue (30 heures financées par Matisse et le reste par le Centre Henri Lebesgue)

Michele Bolognesi (8h) : Espaces de modules des coniques affines, Courbes elliptiques et J-invariant, Groupes algébriques (semestre Centre Henri Lebesgue 2014)

Serge Cantat (8h) : Convexité

Vincent Duchêne (8h) : Problème de Cauchy pour des équations non-linéaires dispersives

Goulwen Fichou (8h) : Fibres de Milnor et monodromie

Bernard Le Stum (8h) : Cohomologie des faisceaux (semestre Centre Henri Lebesgue 2014)

Dimitri Yafaev (8h) : Les convolutions, les opérateurs d'Hankel et les problèmes des moments

Complément Matisse en Histoire des Sciences

Jean-Pierre Escofier (retraité et bénévole de Rennes 1) (8h)

Complément général et professionnalisant Matisse

« Enseigner à l'université : quelles difficultés, quelles ressources ? » par Ghislaine Gueudet (CREAD), professeure à l'ESPE de Bretagne (12h)

L'école doctorale attend les propositions 2013-2014 pour

- 24 à 30 heures de cours par des collègues de l'IETR
- 36 à 48 heures de cours par des collègues de l'IRISA et/ou l'INRIA
- 12 à 24 heures de cours proposées par des collègues du LTSI

Pour répondre à une question de Valentin Patilea il est précisé que les cours indiqués ci-dessus sont ceux directement pris en charge par Matisse. Il existe chaque année une liste plus longue de formations qui comprend entre autre des cours proposés par les établissements.

Suivi des docteurs après la sortie de l'école doctorale Matisse demande de façon systématique des coordonnées stables pour assurer sa mission de suivi après thèse en collaboration avec l'ORESB qui fera de les enquêtes de suivi post-thèse à 1 an et 3 ans.

Prochaines réunions

≡ conseil de l'école doctorale les 7 février et 7 juillet à 14h

≡ conseil de direction de l'école les 10 janvier et 6 juin à 14h

1/ Prise en compte de la création de l'ENS Rennes dans l'organisation de Matisse

Comme l'ENS Cachan l'était, l'ENS Rennes devrait être un établissement co-accrédité de l'école doctorale Matisse. Le rattachement à Matisse de tous les doctorants de l'ENS Rennes relevant de l'IRISA, l'INRIA ou de l'IRMAR est totalement naturel (ils avaient jusqu'aujourd'hui un double rattachement, à l'EDSP et à titre secondaire à Matisse). La question est ouverte pour les doctorants actuellement dans SATIE qui restera un laboratoire fortement localisé en Ile-de-France.

Pascal Mognol (ENS Rennes et SATIE) fait une brève présentation qui reçoit un écho très favorable du conseil de l'école doctorale qui soutient l'ENS Rennes dans sa démarche.

2/ Le doctorat européen

Godefroy Dang Nguyen suggère à Sicma et Matisse de développer le **label doctorat européen** au sein de Telecom Bretagne. Ce label, créé en 1991 par la Conférence des Recteurs de l'UE, est décerné sous les conditions suivantes :

- ≡ Thèse préparée en partie lors d'un séjour d'au moins un trimestre dans un pays de l'Union européenne autre que celui de soutenance.
- ≡ Rapports avant soutenance rédigés par au moins deux professeurs appartenant à deux établissements d'enseignement supérieur de deux états membres de l'Union européenne autres que celui de soutenance.
- ≡ Un membre du jury appartenant à un établissement d'enseignement supérieur d'un état membre de l'Union européenne autre que celui de soutenance.
- ≡ Une partie de la soutenance orale doit être effectuée dans une langue de l'Union européenne autre que la langue du pays de soutenance.

Ce label, un peu restrictif par rapport à une cotutelle (limité à l'UE) est facile à mettre en place. C'est pourquoi, depuis l'échange avec Godefroy Dang Nguyen il a été décidé de mentionner ce label sur le site de Matisse (pages « international », « inscription/réinscription » et « soutenance »).

Le conseil de l'école doctorale exprime son intérêt. Jean-Marc Jézéquel souligne le bénéfice de comptabiliser les thèses estampillées « européennes » pour fournir un indicateur d'ouverture internationale. Selon Jean-Marie Bonnin, il n'est pas évident d'avoir deux rapporteurs extérieurs à la France lorsque, souvent, on recherche dans le même temps au moins un rapporteur en poste dans l'hexagone.

3/ Echange de points de vue à propos de la future communauté d'universités et d'établissements (CUE) qui succèdera au PRES UEB et de la place de la formation doctorale en son sein

Depuis le 17 septembre les membres du conseil ont tous eu connaissance du questionnaire sur la formation doctorale et la CUE que l'UEB propose. Aujourd'hui le conseil de l'école doctorale Matisse ne souhaite pas y répondre : il estime d'une part que l'état d'avancement actuel du dossier CUE ne le permet pas et que d'autre part il

n'a pas les prérogatives pour s'exprimer sur la plupart des questions posées qui s'adressent plutôt aux établissements.

Il ressort des discussions que le conseil est cependant tout à fait prêt à mener une réflexion sur une redéfinition des écoles doctorales par thématique au sein d'une CUE dont le périmètre géographique est encore inconnu.

Cristina Gomila fait observer que les industriels et les potentiels partenaires étrangers qui souhaitent nouer des liens avec les établissements d'enseignement supérieur ont besoin d'une structuration lisible de ceux-ci. Elle ajoute que les questions de propriété industrielle sont importantes dans les partenariats industrie/enseignement supérieur. La réorganisation de l'enseignement supérieur qu'entraînera la création des CUE devrait en tenir compte.

Annexe : état des dépenses engagées ou programmées au 9 octobre

Rubrique	Libellé	Montant
d	doctoriales 2013	2070
f	charges	1,69
f	cours 2012 guirardel, herreman, zorich	1718,22
f	cours 2013 dalbo, herreman, malrieu, tchou et décharge 64 heqtd direction	4459,19
f	cours cantat serge mars 2013	368,1
f	cours de kachenoura en juin 2012	490,8
f	cours gueudet 2012	736,2
f	cours gueudet 2013	736,2
f	cours istic, pinchinat, aucher	736,38
f	cours ley olvier et camar-eddine mohamed	515,4
f	cours tisserand arnaud 2013	368,1
f	cours tuffin bruno mars-avril 2013	1104,3
f	maïlle patrick 2013	368,1
f	me ludovic mai 2013	736,2
f	pichon laurent 2013	368,1
p	rembt cirefe de al haj hassan huseein	75
p	rembt cirefe de chen yangyang	75
p	rembt cirefe de fux vladimir	75
p	rembt cirefe de jain mihir	75
p	rembt cirefe de khizakanchery natarajan	75
p	rembt cirefe de saji th kalathingal	75
p	rembt cirefe de sama malla reddy	75
p	rembt cirefe de yang yin	75
p	rembt cours italiens de portier francois	94
p	rembt cous d'anglais moety farah	70
p	subvention à la journée science et musique	1000
p	subvention aux ccmo de tayeb	500
p	subvention aux ejcp 2013	600
p	subvention aux jdd ietr	500
p	subvention aux jnr dm 2013	500
p	subvention aux journée louis antoine	2000
x	mobilité de ben trad imène	800
x	mobilité de fux vladimir	1000
x	mobilité de ghammam loubna	1600
x	mobilité de heulot julien	800
x	mobilité de hoffmanova	1600
x	mobilité de khat quang hai	2400
x	mobilité de magassouba aly	1600
x	mobilité de sandoval zulmma	2400
x	mobilité de seljan josip	4800
x	mobilité de tekkouk karim	3200
	total des dépenses prévues ou réalisées	40840,98

Ventilation des dépenses prévues ou programmées au 08/10

		Dépenses au 08/10	Prévision budget 2013	dépenses 2012
b	bureau (fournitures)	0	0	0
d	doctoriales	2070	1840	1022,6
f	formations	12706,98	13286	10899,78
m	missions ec-c et membres du conseil	0	0	162,81
p	participation formations extérieures	5864	5474	8234,57
x	missions des doctorants	20200	17600	17668,1

	budget initial	28200
	rembt ed vas	800
	budget après réajustement	27400
	dotation supplémentaire	9203
	financement du CS décharge pour direction ED	2617
	budget après réajustement	39220
	solde estimé en fin d'exercice 2013	-1620,98